

Financement des écoles privées L'article 89

LE RECOURS des organisations du CNAL contre la circulaire d'application de l'article 89⁽¹⁾ n'est toujours pas venu en audience devant le Conseil d'État. Initialement annoncé pour le 20 décembre, il a été reporté à la demande du commissaire du gouvernement chargé du dossier. Report qui illustre, semble-t-il, toute la complexité de cette affaire et la difficulté qui en résulte à la traiter.

Dans ce contexte, il est toujours nécessaire de maintenir la pression pour éviter que le problème ne tombe dans l'oubli et puisse apparaître, à tort, comme résolu. Dans le cadre des CDAL et/ou des Observatoires de la laïcité, on peut notamment s'appuyer sur la presse locale (voir coupures ci-contre) et la diffusion du tract du CNAL⁽²⁾ auprès de l'opinion publique qui ignore, pour une grande partie d'entre elle, l'existence et les effets pervers de l'article 89. ■

(1) Circulaire du 2 décembre 2005.

(2) Tract téléchargeable sur le site www.cnal.fr



Une réflexion riche Des réunions dynamiques

EN DÉCEMBRE 2006 et janvier 2007, le CNAL a organisé cinq réunions publiques en région, à Lille, Montpellier, Nantes, Paris, Strasbourg. La participation s'est avérée inférieure

à nos espoirs. Ces rencontres ont toutefois permis de larges échanges sur des sujets d'actualité tels la sectorisation scolaire, «la parité» entre enseignement public et établissements pri-

vés. Une réflexion riche et à poursuivre a été engagée autour du thème de la cohésion sociale, de l'intégration et du vivre ensemble. Autre point positif : la présence de grandes organisations laïques (Autonome de solidarité, CDA-Fal, Maif, Libre pensée) qui avaient répondu à notre invitation. Une forte détermination s'est manifestée dans toutes les réunions pour faire échec au nouveau financement des écoles privées (article 89). La question du rassemblement des forces laïques et, surtout, de leurs moyens et de leur efficacité d'action, est également venue dans plusieurs réunions. Les participants ont affirmé leur volonté de continuer à se mobiliser pour défendre et promouvoir la laïcité de l'École et de la société. En bref, des réunions dynamiques et revigorantes. ■

